



Rueil-Malmaison, le 9 juillet 2012

Communiqué de presse

VINCI est désigné lauréat pressenti d'un contrat de partenariat pour la réalisation et l'exploitation de l'Arena de Dunkerque

- Un contrat d'une durée de près de 28 ans (332 mois)
- Un investissement total de 112 millions d'euros

La Communauté Urbaine de Dunkerque vient de désigner VINCI Concessions, filiale de VINCI, lauréat pressenti d'un contrat de partenariat d'une durée de 332 mois pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de l'Arena de Dunkerque, d'une capacité de 10 000 places.

VINCI Concessions s'est attaché à proposer un projet exemplaire en matière de développement durable et d'intégration dans son environnement, tout en créant une nouvelle identité pour l'entrée de ville de Dunkerque.

La conception et la construction de l'ouvrage, d'une durée de 36 mois, seront réalisées par VINCI Construction France, via ses filiales ADIM Nord Picardie, SOGEA CARONI, DUMEZ EPS, et des PME locales.. Elles s'appuieront pour l'architecture sur l'agence Chabanne & Partenaires, associée aux cabinets AvantPropos et AB+Architectes.

L'exploitation commerciale de l'Arena, incluant la gestion de l'équipement et la programmation des événements et manifestations, sera assurée par VINCI Concessions. Les missions d'entretien et de maintenance seront confiées à VINCI Facilities.

Au service du développement de ses deux clubs utilisateurs, le club de handball USDK et le club de basket BCM Gravelines-Dunkerque, l'Arena sera le symbole de l'excellence sportive et le nouveau lieu de divertissement et de culture de Dunkerque et de sa région.

VINCI Concessions est un acteur majeur dans le domaine des infrastructures sportives, avec pour références : le Stade de France, à Saint-Denis, depuis 1998, le MMArena, au Mans, depuis 2008 ainsi que le futur Stade de Nice, en cours de construction, et le Nouveau Stade de Bordeaux, récemment attribué.

Contact presse :
Maxence Naouri
Tel.: 01 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com